

Renforcer les capacités des collectivités locales



L'AFD soutient le renforcement des capacités des collectivités locales marocaines par le financement d'études (institutionnelle, financière, organisationnelle etc.) sur un fonds d'expertise dédié.

CONTEXTE

Alors que le Royaume connaissait un profond mouvement de décentralisation, l'AFD a accompagné la DGCL dans la réalisation d'une étude en 2005 visant au renforcement des capacités de gestion des collectivités locales. Les résultats de cette étude ont servi de base à l'élaboration des principales réformes du champ des collectivités locales dans le pays. Connu sous le nom de *« CAP 2009 »*, ce projet de réforme piloté par la DGCL était structuré en dix chantiers :

- la programmation et la contractualisation entre les collectivités locales et l'Etat ;
- la participation citoyenne par l'association des citoyens aux grandes décisions ;
- le renforcement des capacités de maîtrise d'ouvrage des collectivités locales ;
- les finances locales (potentiel de ressources, budget et comptabilité, sources de financement, etc.) ;
- les ressources humaines (formation, mise à niveau de l'emploi public local, performance, etc.) ;
- l'organisation ;
- l'environnement de gestion (fonctionnement des assemblées locales, coopération intercommunale etc.) ;
- l'appui à évolution des missions de la DGCL et de ses services extérieurs ; rôle des gouverneurs ;
- le développement d'un système d'informations cohérent et homogène à l'échelle nationale ;
- le pilotage du projet avec la programmation d'ensemble, le suivi des échéances et la coordination.

DESCRIPTIF

L'AFD a mis en place en 2008 un fonds d'études et de renforcement de capacités destiné aux collectivités locales, doté d'une enveloppe d'1,5 Millions d'euros. Par ce financement, l'AFD se propose de soutenir directement certains des chantiers du projet ou composantes de ces chantiers. Plusieurs bailleurs de fonds internationaux (Coopération française à travers le PAD Maroc, Banque mondiale, USAID, Union Européenne, PNUD…) assurent le financement d'autres composantes du projet.



Ce fonds a servi au financement de plusieurs études dans les domaines suivants :

- assistance à la mise en place de l'organisation de l'administration fiscale locale, suite à la nouvelle loi sur la fiscalité locale, en faveur de collectivités pilotes : Fès, Marrakech, Bouznika, Rabat, Agadir,
- amélioration des capacités de recouvrement de la commune urbaine de Casablanca,
- élaboration d'un kit d'organisation (organigrammes, procédures,…) à l'usage des communes,
- élaboration d'un guide « SDL mode d'emploi » et de modèles de documents pour la création de SDL.

En outre, un financements d'études est en cours sur les thématiques suivantes :

- revue stratégique du Plan National d'Assainissement
- réforme du fonds de travaux

Les études ainsi financées visent au renforcement des capacités de gestion des collectivités locales et touchent aussi bien les aspects institutionnels, organisationnels et financiers que les ressources humaines de ces collectivités. Ces orientations ont permis d'engendrer des pratiques nouvelles tant au sein des collectivités locales que dans les administrations qui en sont les partenaires. Elles ont donné lieu à plusieurs textes importants, législatifs et réglementaires, ainsi qu'à de nombreuses mesures administratives et d'organisation.

Le montant de la subvention est de 1,5 M€. La DGCL s'est engagée à apporter les financements complémentaires pour la réalisation des actions faisant l'objet du financement de l'AFD, notamment par la prise en charge des dépenses engagées en monnaie locale (hébergement des consultants, déplacements..).

À RETENIR



OUTIL DE FINANCEMENT : subvention



MONTANT : 1,5 M€



PARTENAIRE : Collectivités locales (CL) et Direction Générale des C.L.



DATE D'OCTROI : 13/03/2008

CONTACT



CONTACT AGENCE

Anne Isambert

isamberta@afd.fr